



Date

05 /2008



3. ANALYSE URBAINE:

| | |
|----------|--|
| Date | |
| 05 /2008 | |

3.1 L'IMAGE DE GRADIGNAN

Première appréhension du centre ville



La perception du paysage du centre ville:

Trois images structurent la représentation du centre-ville de Gradignan, celle d'une ville périphérique de part sa situation à l'extérieur de la rocade, celle d'un bourg et son clocher, celle d'un territoire marqué par un patrimoine architectural et paysager (prieuré de CAYAC, parcs inscrits au titre des sites...). Ces trois représentations du centre ville sont à priori paradoxales, pourtant, c'est sur cette diversité d'image que la ville se présente.

Traversée du cours du Général de Gaulle du Sud vers le Nord



Les arrières de jardins composent le paysage de la voie



Les fronts bâtis anciens définissent la perception de la voie



L'église comme élément repère



Elargissement de la voie, omniprésence des véhicules

L'image d'Epinal du bourg et son clocher:

La représentation du paysage du centre ville repose aujourd'hui sur un seul repère fondé sur l'image d'un centre ancien qui n'est plus à l'échelle du territoire urbain.

Première image :

- la Place Roumegoux et son église
- un village rue commerçant

Cette image d'un centre ville fini avec des repères classiques (la rue constituée, la place et l'église) ne s'accorde pas avec la dimension territoriale de la ville. L'échelle du centre ville dépasse cette première perception. Le Cours du Général De Gaulle représente une autre façon d'appréhender le caractère territorial et paysager de la ville.

Découverte des horizons boisés depuis le Cours du Général de Gaulle vers l'Est

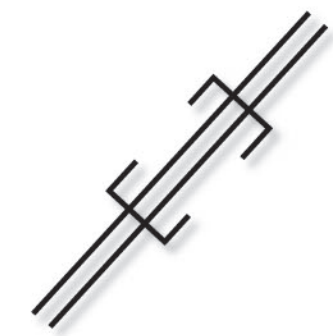


Une diversité d'espaces traversés



LEGENDE :

- Front bâti structurant la perspective de l'Avenue, perception limitée à la voirie et aux alignements de façades
- Arrières de jardin perçus depuis la voirie, ouvertures visuelles vers l'Est et l'Ouest
- Parcs et espaces naturels composant des horizons boisés, perceptibles depuis la voirie
- Arrières de jardin constituant une rupture entre les alignements bâtis au Nord et un tissu urbain discontinu au Sud
- Espaces publics ouverts perceptibles depuis la voirie (parking, place...), souvent à requalifier
- Le cimetière, une entrée de bourg non qualifiée, un premier plan dévalorisant
- Espaces privés constituant un arrière
- Voiries séquentes au cours ouvrant des perspectives cadrées vers l'Est et l'Ouest (découverte du centre dans l'épaisseur)
- Effet de porte structurée par des espaces végétalisés sur l'entrée Nord
- Entrée Sud : espace peu valorisant mais structuré par des boisements d'intérêt
- Effet d'horizon paysager



Le cours du Général De Gaulle, un transect paysager du territoire :

Ancienne RN 10, le cours du Général De Gaulle est un transect paysager du territoire. Il permet si l'on y prête attention de découvrir la diversité des paysages traversés.

- le paysage traversé par la voie :

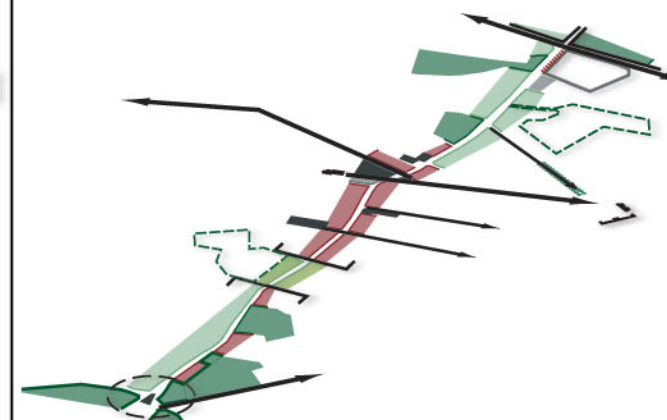
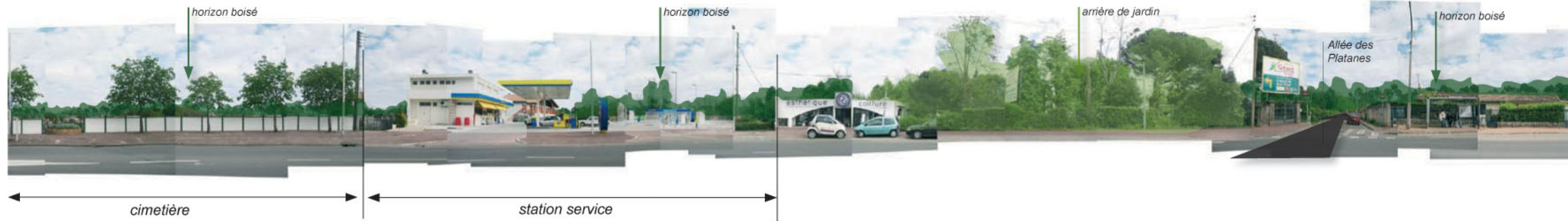
L'analyse des paysages traversés par la voie dévoile trois séquences marquées par des coupures d'urbanisation du Nord au Sud :

- 1^{ere} séquence marquée par la présence d'arrières de jardin donnant directement sur la rue et le cimetière
- 2^{ème} séquence structurée par un paysage urbain tenu par l'alignement du bâti sur la voie et ponctué d'espaces publics
- 3^{ème} séquence caractérisée par l'alternance d'un bâti aligné entrecoupé par des jardins et la ripisylve de l'eau Bourde.

Au-delà des séquences de paysage traversées par la voie, la présence d'horizons boisés donnent un appui à l'espace construit. Ces horizons correspondent aux parcs structurant l'assiette élargie du centre ville : parc de Laurenzanne, l'eau Bourde, ou encore la fondation Deutz.



Une entrée Nord peu valorisante mais appuyée sur des horizons boisés



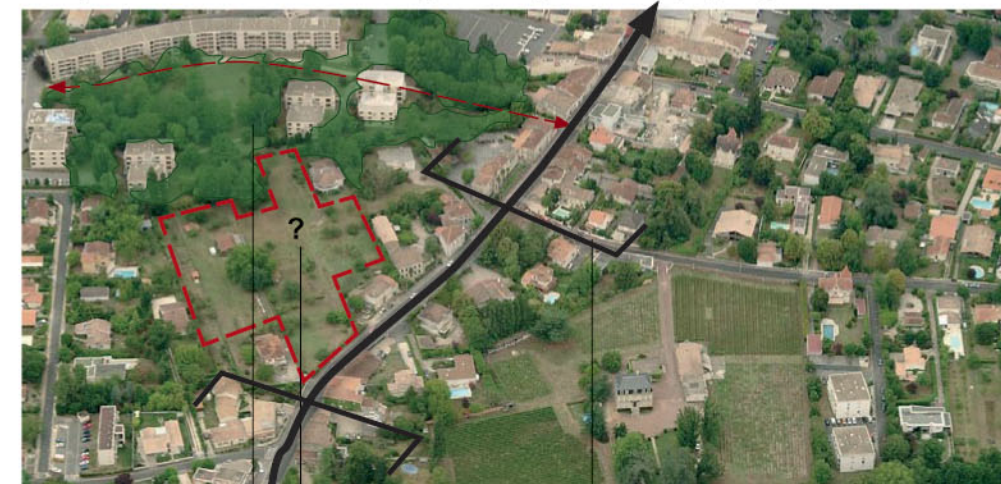
Deux façons de traiter une zone de stationnement



Le parking est indifférencié de la voirie, l'alignement de véhicules est très perceptible depuis la voirie, pas de place pour le piéton

Les places de stationnement s'insèrent dans les modelés de terrain et les strates végétales sous la forme d'alcoves

Les parcelles de deuxième ligne composent le paysage de la voirie



Espace boisé constituant un arrière plan, peu de liaisons douces avec le bourg ancien

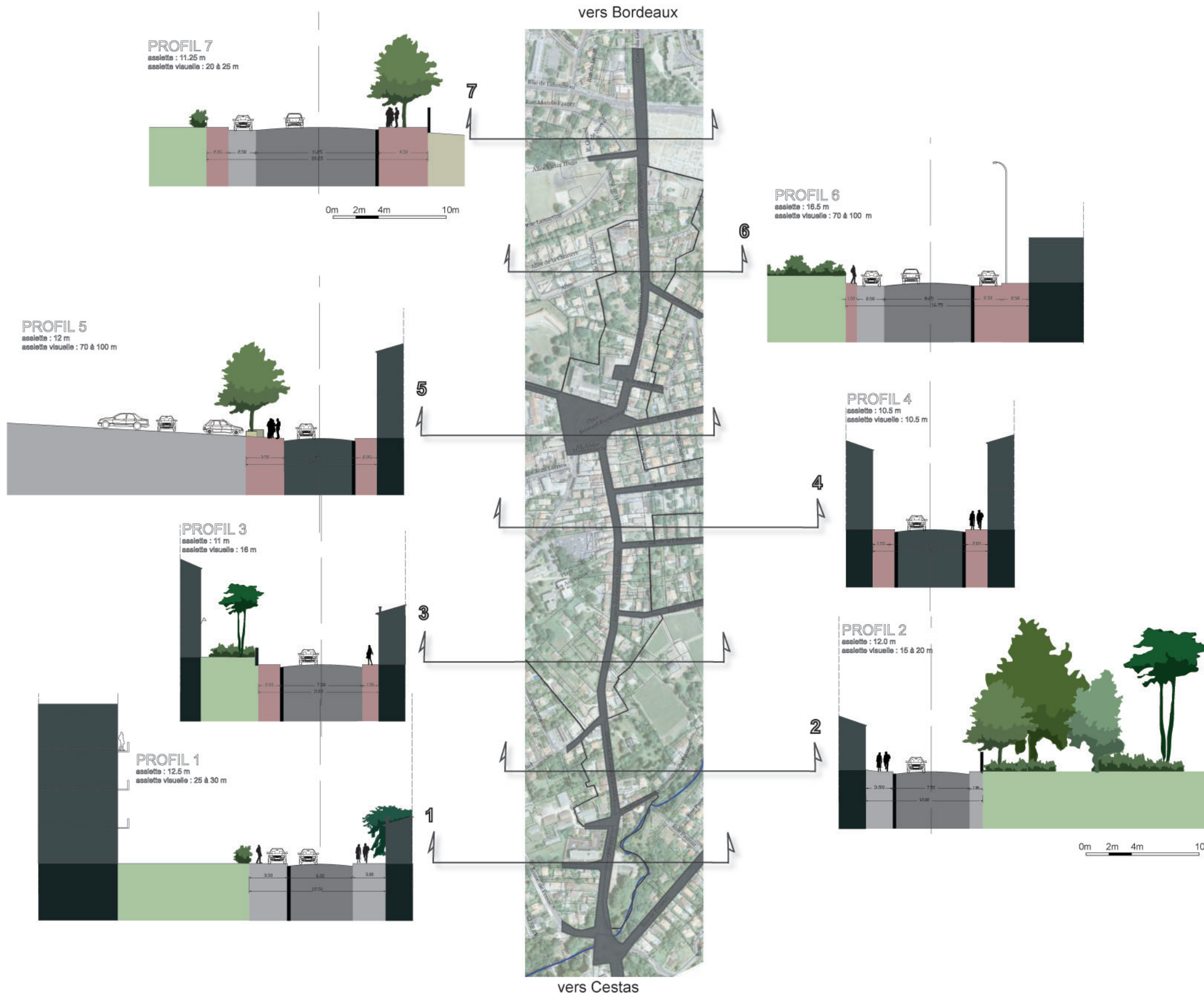
Parcelles perceptibles depuis la voirie, sans vocation

Rupture entre la séquence de front bâti et le tissu plus lâche

Alternance entre parcs, espaces naturels et bâti ancien



Des emprises de 10 à 25m



- Le paysage de la voie :

La géométrie de la voie présente des caractéristiques marquées par une diversité de situations :

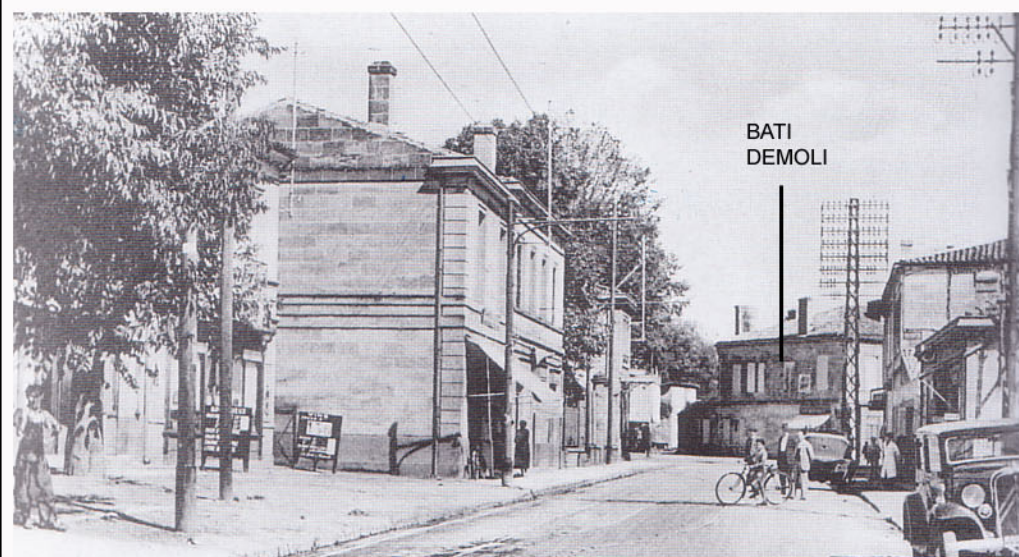
- espace de la rue cadrée par l'alignement du bâti
- espaces ouverts sur des arrières de jardin
- assiette visuelle variant de 10 m à plus de 100m (place Roumégoux ou rue des Erables...)

L'aménagement de l'Avenue ne prend pas en compte les événements du paysage traversé, elle se caractérise par un traitement essentiellement routier.

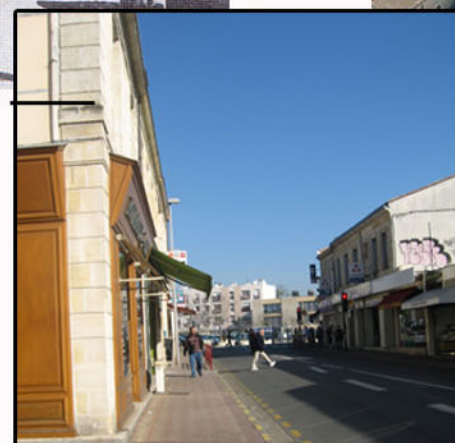
PLACE ROUMEGOUX : Une icone du village français: La Place de l'église :

Date

05 /2008



VUE DES ANNEES 1910 DEPUIS LE SUD , PUIS EN 2008



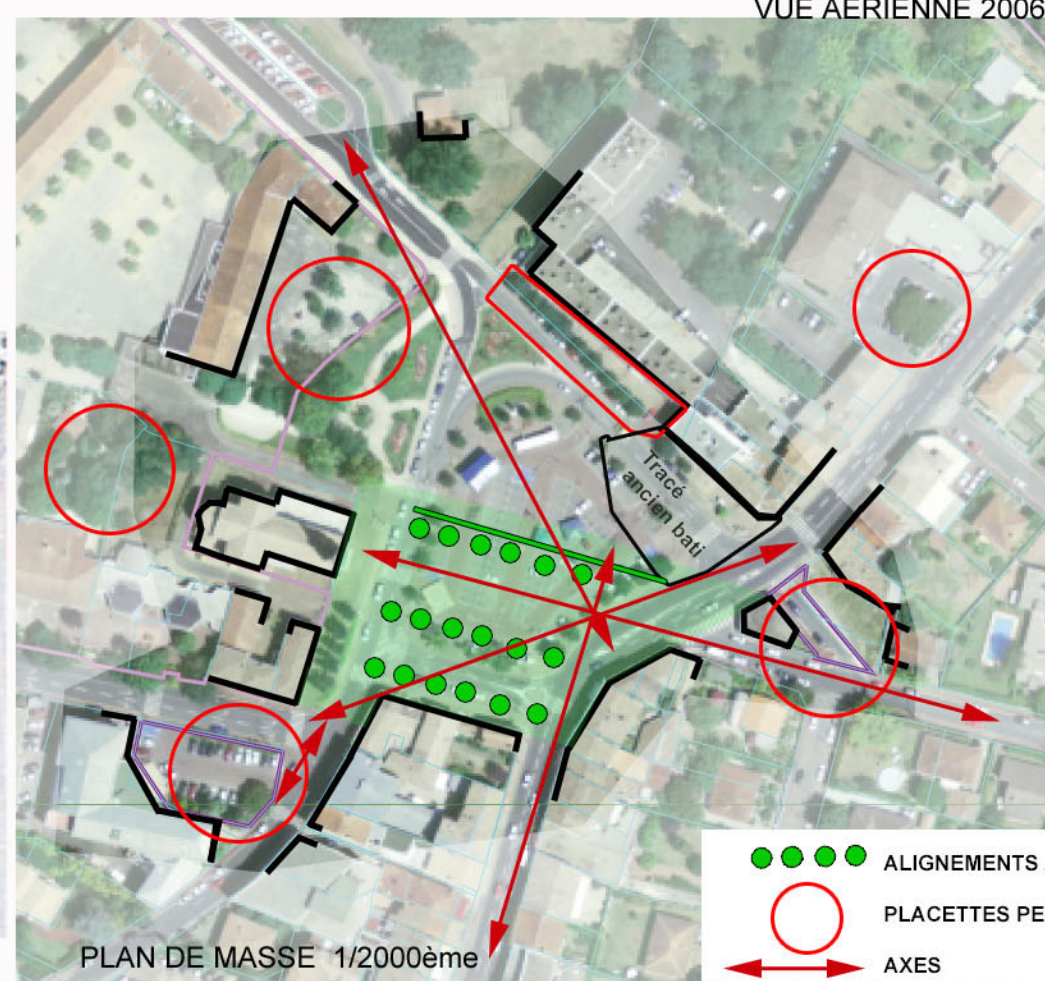
VUE AERIENNE 2006



VUE AERIENNE 1951



CARTE DU XVIIIème



PLAN DE MASSE 1/2000ème

- ALIGNEMENTS ANCIENS
- PLACETTES PERIPHERIQUES
- ↔ AXES

La Place Bernard ROUMEGOUX:

Le lieu qui symbolise le mieux la centralité reste la place publique. C'est un espace de référence sur lequel on trouve l'église, des commerces, le monument au mort, et qui tangente la route fondatrice (Route de Bayonne/ N10). C'est le lieu potentiel du rassemblement de masse, mais aussi le lieu de la représentation, de l'animation, l'Agora . Sa fonction de carrefour entre des axes de circulation importants est aussi primordiale. Petit à petit le fonctionnel a pris le dessus et la modernité a détourné son charme et son ordonnancement original pour accueillir la fonction de stationnement qui est devenu dominante. Historiquement la place était plus resserrée , plus cadrée sur sa face nord ce qui remettait au cœur de la composition la façade de l'église St. Pierre.

Il s'agit de lui redonner une échelle tout en conciliant modernité (attractivité des commerces) et lui inventer de nouveaux usages. (Café, espace de marché...)
Trouver un nouvel équilibre qui réconcilie les différentes pratiques et soit aussi multifonctionnel pour s'adapter aux manifestations temporaires. (mariages, marchés, animations festives...)



VUES ANCIENNES DES ALIGNEMENTS D'ARBRES

EQUIPE D'ETUDE:

AUGIER / GUENIOT ARCHITECTES - URBANISTES
 ATELIER ARCADIE: EMMANUEL PRIEUR / PAYSAGISTE
 ATIS CONSEIL: URBANISME
 SECOTRAP INGENIERIE INTERNATIONALE